



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 413/2022
Date de la séance du CE : 4 mai 2022
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2022.STA.803
Classification : Non classifié

Élections de renouvellement général du Grand Conseil et du Conseil-exécutif du 27 mars 2022. Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil. Propositions

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil :

1. De prendre connaissance du rapport du Conseil-exécutif du 4 mai 2022 sur les élections de renouvellement général du 27 mars 2022 ainsi que des résultats de l'élection du Conseil-exécutif validés par arrêté du Conseil-exécutif du 27 avril 2022.
2. De valider les résultats de l'élection du Grand Conseil publiés dans la Feuille officielle du canton de Berne du 13 avril 2022, conformément à l'article 33, alinéa 1, lettre a de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat
– Grand Conseil